

- **Contact :** [contact@virageenergieclimatpdl.org](mailto:contact@virageenergieclimatpdl.org)
- **Notre site :** <http://www.virageenergieclimatpdl.org>

## Table des matières

Réchauffement climatique : les zones vivables pour l'Homme vont se restreindre .....	2
30 propositions pour « Le jour d'après » .....	2
En France, le secteur des énergies renouvelables appelle à une « accélération ».....	3
Post Covid-19 : 73 organisations appellent les élus à une reconstruction écologique, sociale et sanitaire .....	4
L'UE accompagne l'élaboration des plans territoriaux pour une transition juste de 18 États membres.....	4
Énergies renouvelables : le mécanisme de financement entre pays européens se dessine.....	5
Stratégie d'adaptation au changement climatique : la Commission européenne consulte le public .....	5
Vingt organisations associatives et syndicales proposent un plan de sortie de crise .....	6
À saisir : plan de relance européen pour financer la transition écologique .....	7
Pour Jean-Pierre Clamadieu, le président d'Engie, « le Green Deal doit être la base de la relance » .....	8
Plaidoyers pour une relance verte.....	10
Plan de relance européen – Déclaration des ONG françaises et allemandes.....	10
Le climat sera-t-il au cœur de la relance économique ? .....	11
Assises Européennes de la Transition Énergétique - 12 au 14 Janvier 2021, Dunkerque : <i>L'appel à contributions est ouvert !</i> .....	15
Stratégie « De la ferme à la fourchette » : la Commission européenne fixe le cap pour 2030.....	15

## Réchauffement climatique : les zones vivables pour l'Homme vont se restreindre

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/rechauffement-climatique-preservation-niches-chaueur-migrations-humaines-35417.php4>

Depuis environ 6 000 ans, l'Homme vit principalement dans les zones climatiques de la Terre où la température annuelle moyenne avoisine les 11-15°C. Mais avec la hausse de la température attendue à la surface de la planète, cette « niche climatique », où l'Homme a su prospérer, va se restreindre, selon une étude publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNAS).

L'équipe de chercheurs issus de plusieurs universités a démontré que le scénario « business as usual » du GIEC, qui correspond à un réchauffement de 4,3°C en 2100, va provoquer l'augmentation des zones extrêmement chaudes. Ces conditions climatiques extrêmes ne concernent actuellement que 0,8 % de la surface terrestre mondiale, principalement dans les parties les plus chaudes du désert du Sahara. Mais d'ici 2070, elles pourraient s'étendre à 19 % de la surface terrestre de la planète.

Cette réduction de la niche climatique de l'Homme, accompagnée d'un accroissement de la population mondiale, risque de provoquer des migrations majeures. Les pays les plus menacés sont l'Inde, où plus de 1,2 milliard de personnes vivraient dans des endroits aussi chauds que le Sahara, et le Nigéria, avec 485 millions de personnes. Si la France métropolitaine n'est pas concernée à cet horizon, les auteurs estiment que 240 000 personnes en Guyane française se retrouveront hors de la niche climatique.

« *La bonne nouvelle est que ces impacts peuvent être considérablement réduits si l'humanité parvient à freiner le réchauffement climatique* », expose Tim Lenton, co-auteur de l'étude. « *Nos calculs montrent que chaque degré de réchauffement par rapport aux niveaux actuels correspond à environ un milliard de personnes se trouvant en dehors de la niche climatique* ». Les résultats de cette étude indiquent que, sans action climatique, 3,5 milliards de personnes pourraient devoir se déplacer d'ici 2070. Il y aurait, de plus, une menace pour la production alimentaire. En effet, les cartes mondiales de la production agricole et les nouvelles zones soumises à des chaleurs extrêmes se chevauchent.

## 30 propositions pour « Le jour d'après »

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/jour-apres-30-propositions-35465.php4>

Pendant les 56 jours de confinement engendrés par la crise sanitaire du Covid-19, pléthore d'initiatives participatives ont tenté d'imaginer le monde d'après. La consultation citoyenne « Le Jour d'après », créée le 4 avril par les députés Matthieu Orphelin, Paula Fortes (tous deux ex-LREM) et Aurélien Taché (LREM), livre aujourd'hui ses premiers résultats. Pas moins de 26 000 citoyens, mais aussi des syndicats, des associations ou des collectifs, ont déposé 8 700 propositions pour un jour d'après « *plus juste, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement, et plus démocratique* ».

À partir de ces propositions, les 66 parlementaires signataires (LREM, Modem, PS, EELV) ont élaboré 30 propositions articulées autour de quatre thèmes : la santé, la sobriété, la solidarité, et la souveraineté. La cause environnementale est déclinée dans chacun des thèmes. « *Cette grande consultation nous a conforté dans notre détermination à peser de tout notre poids pour accélérer la transition écologique et énergétique, vers une société plus sobre et décarbonée* », précisent les parlementaires.

Sur le thème de la santé, ils appellent par exemple à « *inciter les changements alimentaires des Français, ainsi que l'activité physique* », en créant notamment « *des pôles de santé environnementale qui pourront être à l'initiative d'états généraux de la santé environnementale* ».

### **Accompagner les transformations**

Pour plus de sobriété, « *la révolution des mobilités décarbonées et du vélo* » doit être entreprise, « *tout en arrêtant de subventionner les énergies fossiles et en taxant les véhicules individuels les plus lourds et les plus polluants* ». Le télétravail partiel doit être vivement encouragé « *pour limiter*

*l'empreinte carbone des trajets domicile-lieu de travail, partout où c'est possible, tout en l'encadrant mieux pour éviter de nouvelles aliénations ».*

Les parlementaires appellent également à une reconstruction de « *la ville sur la ville* », grâce à un « *grand plan de rénovation énergétique des logements et des bâtiments, publics et privés* ». Ils demandent également la mise en place d'un plan « *zéro plastique* », et la taxation des emballages inutiles et non-recyclables.

Les principaux enjeux environnementaux doivent aussi être intégrés « *à tous les niveaux d'éducation, de la maternelle aux concours de l'enseignement supérieur* ».

Pour accompagner les entreprises dans cette transformation, le rapport souhaite « *des dispositifs d'incitations fiscales, de commandes publiques et des sources d'investissements fléchées vers la transition environnementale* ». Enfin les parlementaires appellent à une « *redéfinition complète de la politique commerciale européenne pour adapter les accords de libres échanges aux exigences environnementales et au respect des droits humains* ».

## En France, le secteur des énergies renouvelables appelle à une « accélération »

Les acteurs de l'éolien et du solaire estiment que leurs propositions doivent être au cœur du plan de relance afin de rattraper le retard provoqué par la crise due au coronavirus et d'espérer atteindre les objectifs de la PPE.

<http://l.info.lemonde.fr/rts/go2.aspx?h=836879&tp=i-1NGB-Q2F-pkY-37XKCq-1x-4XgH-1c-37Wpjr-l4c1o7Xa4D-1S1dfe>

Alors que la consommation électrique a baissé de 15 % à 20 % pendant le confinement, la part des énergies renouvelables dans le mix électrique a augmenté – elle a par exemple été de 35 % en moyenne le 29 mars –, en raison de la priorisation de ces sources d'énergie dans les réseaux et de bonnes conditions météorologiques. « *Nous pouvons nous féliciter de la preuve grandeur nature que la stabilité du réseau électrique peut être garantie avec une part significative d'énergie renouvelable* », a d'ailleurs salué, le 30 avril, la ministre de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne.

Si la production électrique à partir de renouvelables n'a pas été affectée par la crise liée au Covid-19, les chantiers de construction de parcs éoliens ou solaires, mis à l'arrêt en mars, redémarrent progressivement depuis fin avril. Mais les professionnels du secteur, eux, regardent déjà vers 2028. Le décret d'application de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) a finalement été publié le 23 avril, fixant les objectifs énergétiques de la France pour les huit prochaines années.

« *Compte tenu des ambitions en matière de renouvelables confirmées par la PPE et des retards générés par la crise du Covid, il y a un très fort besoin d'accélérer* », affirme Pauline Le Bertre, déléguée générale de France énergie éolienne (FEE). « *Sur le solaire, on est scotché à moins de 1 gigawatt de nouvelles capacités par an, alors que c'est une énergie compétitive et diffuse sur le territoire*, renchérit Daniel Bour, le président du syndicat des professionnels de l'énergie solaire Enerplan. *Il faut que l'on change de vitesse.* »

La PPE prévoit que l'électricité issue des renouvelables (hydroélectricité, éoliennes terrestres, photovoltaïque, bioénergies, éoliennes en mer et énergies marines renouvelables) représente 27 % du mix énergétique (155 térawatts-heure) en 2023 et entre 33 % et 36 % (210 à 227 TWh) en 2028. Fin décembre 2019, la puissance du parc n'était que de 53,6 gigawatts et avait couvert 23 % de l'électricité consommée l'an dernier.

### « Conditions favorables »

Pour se donner une chance de rattraper le retard, les acteurs du secteur font pression afin que leurs propositions soient jugées encore plus prioritaires qu'avant la crise et intégrées aux plans de relance. Concernant l'éolien, FEE appelle notamment à la levée de certaines contraintes – par exemple liées à l'existence de couloirs aériens pour l'armée – afin d'avoir une meilleure répartition des parcs sur le territoire, et à respecter le rythme des appels d'offres et des délais d'instruction des dossiers.

La filière craint des retards supplémentaires pour le développement de l'éolien en mer, le débat public autour du projet au large de la Normandie ayant notamment été suspendu. « *Même si le gouvernement lance toutes les études en mai et que le projet est attribué d'ici à mi-2022, ce sera trois ans après l'attribution du dernier projet au large de Dunkerque* », constate Jean-François Petit,

le directeur général de RES, un acteur historique du secteur.

La filière solaire a également travaillé à des recommandations qui pourraient être mises en œuvre rapidement. D'abord, réserver les appels d'offres aux projets d'une puissance de 1 mégawatt, contre 100 kilowatts actuellement, en vue de donner une impulsion forte aux petites installations. Ensuite, imposer que tous les bâtiments neufs soient « solarisables », c'est-à-dire conçus de sorte que des panneaux solaires puissent ensuite être facilement installés. Enerplan plaide aussi pour une remise à plat du fonctionnement des appels d'offres et une simplification de l'attribution des permis de construire.

(...)

## Post Covid-19 : 73 organisations appellent les élus à une reconstruction écologique, sociale et sanitaire

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/appel-ONG-relance-covid19-reconstruction-ecologique-sociale-sanitaire-35440.php4>

Soixante-treize organisations de la société civile lancent un appel aux décideurs publics à « *garantir une reconstruction écologique, sociale et sanitaire* » dans leurs plans de relance économique, post-crise sanitaire du Covid 19. Cet appel est lancé à l'initiative du collectif étudiant Pour un réveil écologique. Il rassemble des ONG environnementales (France Nature Environnement, Fondation Nicolas Hulot, Réseau Action Climat, Extinction Rébellion, etc.), des associations citoyennes consacrées aux enjeux sociaux et démocratiques (Emmaüs, Notre affaire à tous, etc.), des collectifs de soignants (Convergence Infirmière, etc.), des syndicats étudiants (Youth For Climate France, etc.) et des think tanks (Terra Nova, The Shift Project, etc.).

Dans une [pétition en ligne](#) ouverte aux citoyens, les organisations interpellent les élus sur « *des demandes concrètes* ». Ils les appellent à « *garantir la pérennité des activités essentielles assurées par nos services publics, à développer massivement les activités et métiers nécessaires à une reconstruction écologique et sociale* » et à « *imposer le ralentissement des activités qui nous mènent à des désastres écologiques et sociaux* ».

« *Reconstruire notre monde en conservant les méthodes d'hier ne peut que nous exposer à de nouvelles crises sanitaires, et à des désastres écologiques, aggravés par les inégalités sociales* », préviennent les 73 organisations. Cette mobilisation citoyenne se poursuivra dans les semaines à venir. « *La mobilisation sera rythmée par des campagnes de sollicitation des élus, à mesure que de nouvelles propositions apparaîtront dans le débat public* », ont ajouté les organisations.

Les appels se sont multipliés, ces dernières semaines en France et [en Europe](#), émanant d'ONG, de [syndicats](#), d'élus, de [parlementaires](#) et de [citoyens](#) prônant une relance écologique et sociale.

## L'UE accompagne l'élaboration des plans territoriaux pour une transition juste de 18 États membres

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/commission-europeenne-plans-territoriaux-transition-juste-pacte-vert-35462.php4>

Dans le cadre de son Pacte vert, la commission européenne a prévu d'accompagner les régions dans leur transition énergétique *via* le mécanisme financier de la transition juste. Ce dispositif mobilisera au moins 100 milliards d'euros d'investissements « *afin d'apporter un soutien supplémentaire ciblé aux régions les plus touchées par la transition vers une économie neutre pour le climat, mais moins à même de relever le défi que cela représente* », avait expliqué la Commission en janvier dernier. Cet argent aura trois sources : le fonds pour une transition juste, qui accordera des subventions permettant de mobiliser entre 30 et 50 milliards d'euros ; un dispositif spécifique créé dans le cadre d'InvestEU, qui permettra d'attirer jusqu'à 45 milliards d'euros d'investissements privés ; et une facilité de prêt au secteur public, qui mobilisera entre 25 et 30 milliards d'euros.

La commission a retenu les demandes d'aide pour 18 États membres, comme la Belgique, l'Espagne, la Finlande ou encore Chypre, la Hongrie et la Pologne. La France n'est pas concernée. L'organe exécutif de la commission va donc accompagner ces États pour réaliser leur « plans territorial pour une transition juste » d'ici 2030, en apportant son expertise pour évaluer l'incidence sociale, économique et environnementale de la transition, instaurer un dialogue entre les parties prenantes et déterminer les mesures à prendre pour réussir cette transition.

## Énergies renouvelables : le mécanisme de financement entre pays européens se dessine

À partir de 2021, les États membres pourront participer au financement d'installations d'énergies renouvelables situées dans d'autres pays européens pour atteindre leurs objectifs nationaux. La Commission consulte sur le projet de règles envisagées.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/financement-energies-renouvelables-commission-europeenne-35449.php4>

La Commission a ouvert, du 6 mai au 3 juin, une consultation sur le projet de règles encadrant un nouveau mécanisme de financement de projets d'énergies renouvelables. Ce mécanisme permettra aux États membres de participer au financement de projets construits en dehors de leurs frontières, dans d'autres États membres, tout en comptabilisant une partie de ce financement pour l'atteinte de leurs objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables.

(...)

### **Des critères définis par les pays d'accueil**

Concrètement, les « États membres contributeurs » verseront des contributions financières volontaires à un fonds, qui sera utilisé pour soutenir des appels à proposition pour de nouveaux projets d'énergie renouvelable dans d'autres États membres (« les États membres d'accueil »).

Pour respecter la souveraineté, les États membres d'accueil décideront s'ils acceptent, et dans quelles conditions, les installations financées par ce mécanisme. (...)

« *Le mécanisme devrait permettre aux États membres d'accueil d'obtenir un certain nombre d'avantages potentiellement sans frais, de bénéficier d'investissements locaux et de création d'emplois, de réduction des gaz à effet de serre et de l'amélioration de la qualité de l'air, tout en modernisant leur système énergétique national et en réduisant leur dépendance aux importations. En outre, les États membres d'accueil devraient recevoir des avantages statistiques liés au coût que le projet réel génère, par exemple les coûts du réseau* », précise la Commission dans la notice du projet de règlement.

### **Une ventilation de la contribution entre pays contributeurs et d'accueil**

Les États membres contributeurs devront, quant à eux, préciser les volumes d'énergies renouvelables qu'ils souhaitent soutenir, un budget indicatif maximum par kilowattheure soutenu et la contribution maximale au mécanisme de financement. (...)

L'énergie renouvelable générée chaque année par les installations qui ont reçu un soutien financier sera attribuée statistiquement aux États membres contributeurs (80 %), « *d'une manière qui reflète les contributions financières relatives* », ainsi qu'aux pays d'accueil (20 %).

(...)

## Stratégie d'adaptation au changement climatique : la Commission européenne consulte le public

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/consultation-europeenne-strategie-adaptation-changement-climat-35489.php4>

La Commission européenne a ouvert, le 14 mai, une consultation publique qui se tiendra jusqu'au 20 août 2020, sur son projet de nouvelle stratégie européenne d'adaptation au changement climatique. Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la Commission prévoit de présenter cette nouvelle stratégie « *plus ambitieuse* » au début de l'année 2021. Celle-ci s'appuiera sur la stratégie actuelle adoptée en 2013.

« La sortie de la crise actuelle sera l'occasion de rendre notre société plus résiliente. Il s'agira notamment d'assurer la résilience de notre économie au changement climatique, d'intégrer les aspects climatiques dans les pratiques de gestion des risques et de renforcer la prévention et la préparation aux crises », a souligné la Commission. Les impacts climatiques se font déjà sentir dans toute l'Europe et devraient encore augmenter en intensité et en fréquence, prévient la Commission. « Sans mesures drastiques de réduction des émissions, la poursuite des changements climatiques augmentera la probabilité de conséquences graves, omniprésentes et irréversibles, telles que l'effondrement des écosystèmes naturels, l'érosion de la sécurité alimentaire mondiale ou le déplacement de personnes », a-t-elle ajouté.

L'UE « sera climatiquement neutre » en 2050, prévoit le Pacte vert. La Commission présentera un plan global visant à faire passer l'objectif de l'UE de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030, entre -50 % et -55 % par rapport aux niveaux d'émission de 1990. Elle a aussi lancé une consultation publique sur cette réduction des émissions.

## Vingt organisations associatives et syndicales proposent un plan de sortie de crise

**Les organisations signataires défendent 34 mesures pour répondre aux enjeux sanitaires, sociaux, économiques et écologiques, exacerbés par la crise sanitaire.**

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/associations-syndicats-plan-sortie-crise-35529.php4>

Le 18 mars dernier, une vingtaine d'organisations syndicales, associatives, et environnementales publiaient la tribune « *Plus jamais ça* », puis lançaient [une pétition](#) soulignant « *l'impérieuse nécessité d'une rupture avec les politiques menées jusqu'à présent* » après la crise sanitaire mondiale du Covid-19. Elle recueille aujourd'hui près de 184 000 signataires.

### **34 mesures pour sortir de la crise**

Le collectif, composé notamment **d'Attac France, de Greenpeace France, des Amis de la Terre, de la CGT, de FSU, ou de la Confédération paysanne**, présente aujourd'hui [34 mesures](#) pour un plan de sortie de crise. Un plan qui entend « *faire la démonstration qu'il y a des alternatives au capitalisme néolibéral, productiviste et autoritaire, à condition que les moyens politiques soient mis au service des objectifs de transformation sociale et de préservation de l'environnement, au lieu de les soumettre aux pressions et désidératas des lobbies.* » Les trois premières parties du plan formulent des propositions pour répondre à la crise sanitaire et sociale et à la redistribution des richesses, et la quatrième partie propose une refondation de la fiscalité et du système financier au service d'une véritable transition écologique.

### **Repenser les mobilités**

Le collectif demande une loi pour soumettre les entreprises à l'accord de Paris et interdire « *les dividendes climaticides* », et l'arrêt des soutiens publics aux acteurs polluants. « *Aucun investissement public ou garanti par l'État ne doit soutenir le secteur des énergies fossiles ni le développement de nouveaux projets nucléaires, des industries fortement polluantes, de la pêche et de l'agriculture industrielles* », précise ce plan de sortie de crise, qui appelle aussi à stopper les accords commerciaux en cours avec le Canada et le Mexique.

L'ambition est aussi de repenser les mobilités « *en actant dans la loi l'arrêt des vols courts, l'annulation de projet d'extension ou de privatisation des aéroports* », et en développant « *un service accru de lignes ferroviaires de jours et de nuit, pour les passagers et le [fret](#), et l'amélioration ou la réouverture de lignes régionales* ». [L'essor du vélo](#), lors de la reprise des déplacements professionnels après le confinement, est aussi vu comme une opportunité pour « *amener à pérenniser les pistes cyclables provisoires, et à en développer d'autres* ».

### **« Une loi pour bâtir l'économie de sobriété »**

Le collectif en appelle également à « *une loi pour bâtir une économie de sobriété* », qui lutte contre les mécanismes de surproduction et de surconsommation, et qui vise à se diriger vers une économie plus sobre créatrice « *de nombreux emplois dans la production locale, la réparation, le [réemploi](#) et le recyclage* ». Enfin les organisations espèrent un plan de transition sociale et écologique de

l'agriculture et de l'alimentation, basé sur le développement des circuits courts et des filières longues relocalisées. « *Les soutiens à la transition doivent permettre aux paysans de lier l'élevage au sol, de gérer durablement l'eau, de lutter contre la déforestation importée, de s'affranchir, à terme, des pesticides et engrais de synthèse et des multinationales qui les fabriquent* », précise le plan de relance.

(...)

## À saisir : plan de relance européen pour financer la transition écologique

Dans le cadre de son plan de relance post-Covid-19, la Commission européenne met sur la table 750 milliards d'euros sous forme de prêts et de subventions. Une occasion sans précédent pour les 27 États membres de financer leur transition écologique.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/proposition-plan-relance-commission-europe-relance-green-deal-35545.php4>

Face à la crise, la présidente de la Commission européenne a choisi d'être ambitieuse. Ursula Von der Leyen a proposé devant le Parlement européen ce mercredi 27 mai, un budget de 750 milliards d'euros pour aider les 27 États membres à financer la reprise économique. Baptisé Next Generation EU, cet instrument financier s'appuie sur 500 milliards d'euros de subventions et 250 milliards de prêts. Il complètera le budget de l'Union pour la période 2021-2027, ce qui portera à 1 850 milliards d'euros la capacité financière totale de l'UE. Sans oublier les 540 milliards d'euros que l'Union européenne a déjà déployés en urgence et les 1 000 milliards d'euros que la banque centrale européenne (BCE) s'est engagée à injecter dans le système financier. « *Le plan de relance transforme l'immense défi auquel nous sommes confrontés en une opportunité, non seulement en soutenant la reprise, mais aussi en investissant dans notre avenir : le pacte vert pour l'Europe et la numérisation stimuleront l'emploi et la croissance, la résilience de nos sociétés et la santé de notre environnement* », a déclaré Ursula Von der Leyen.

Pour la première fois de son histoire, la Commission propose d'emprunter en son nom les 750 milliards d'euros sur les marchés financiers et de les écouler *via* des programmes de financement déjà existants ou *via* de nouveaux canaux. La prise de position commune d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel en faveur d'une dette mutualisée a sans doute convaincu la Commission européenne de proposer un tel mécanisme, malgré la réticence des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Suède ou encore du Danemark. Le débat risque d'être rude entre les 27 qui vont devoir approuver ce plan de relance. Au mieux d'ici juillet.

### **Aider les États qui en ont le plus besoin**

Les fonds mobilisés pour Next Generation EU seront investis selon trois piliers : soutenir les États membres en matière d'investissements et de réformes, relancer l'économie de l'Union en attirant des investissements privés et tirer les enseignements de la crise. La transition écologique fait partie des réformes éligibles. Elle pourra bénéficier de 310 milliards d'euros de subventions et des prêts à hauteur de 250 milliards d'euros. « *Le soutien sera à la disposition de tous les États membres, mais concentré sur ceux qui ont été les plus touchés et où les besoins en matière de résilience sont les plus importants* », prévient la Commission.

Le plan de relance prévoit également une proposition de renforcement du Fonds pour une transition juste à hauteur de 40 milliards d'euros, afin d'aider les États membres à accélérer la transition vers la neutralité climatique. Ce fonds a été créé dans le cadre du Green Deal ou Pacte vert pour l'Europe. Il doit bénéficier aux pays les plus en retard en la matière.

Quinze milliards d'euros viendront renforcer le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) « *afin d'aider les zones rurales à effectuer les changements structurels nécessaires, conformément au Pacte vert pour l'Europe, et à réaliser les objectifs ambitieux, conformément à la nouvelle stratégie en faveur de la biodiversité et à celle dite "De la ferme à la table"* », explique la Commission. C'est notamment ce fonds qui peut être sollicité pour soutenir la conversion en agriculture biologique, ou encore certains aménagements en faveur de la gestion des inondations et milieux aquatiques (Gemapi).

### **Des investissements directs vers les entreprises**

Une fois n'est pas coutume, la Commission européenne propose d'aider directement les acteurs économiques touchés quel que soit leur secteur économique. « *Cet instrument pourra être*

opérationnel dès 2020 et disposera d'un budget de 31 milliards d'euros. Pourront être débloqués 300 milliards d'euros de soutien à la solvabilité en faveur d'entreprises de tous les secteurs économiques afin de les préparer pour un avenir plus propre, numérique et résilient ». La capacité d'InvestEU, le programme de l'Europe en matière d'investissement, sera relevée à 15,3 milliards d'euros. Un nouveau programme intégré dans InvestEU sera spécifiquement orienté vers la résilience des secteurs avec une enveloppe de 150 milliards d'euros.

En matière de recherche, un montant de 94,4 milliards d'euros viendra renforcer le programme Horizon Europe pour financer des activités de recherche, essentielles dans les domaines de la santé, de la résilience et des transitions écologique et numérique.

### **La crainte d'un robinet non sélectif**

La Commission souhaite que le Pacte vert européen soit la base de la stratégie de relance de l'UE. Elle cite comme grand axe de relance : « *une grande vague de rénovation de nos bâtiments et de nos infrastructures et une économie plus circulaire, favorisant l'emploi local ; le lancement de projets d'énergie renouvelable, en particulier l'énergie éolienne et solaire, ainsi que d'une économie de l'hydrogène propre en Europe ; des transports et une logistique plus propres, y compris l'installation d'un million de points de recharge pour les véhicules électriques et un coup de fouet au transport ferroviaire et à la mobilité propre dans nos villes et régions ; le renforcement du Fonds pour une transition juste, afin de soutenir la reconversion et d'aider les entreprises à créer de nouvelles perspectives économiques.* »

Mais rien ne dit que les mécanismes mis en place permettront de flécher la majorité des fonds vers ces politiques ou d'exclure des activités non climato-compatibles. Et c'est bien ce qui inquiète la Fondation Nicolas Hulot (FNH) : « *Le plan de relance proposé par Ursula Von der Leyen marque un tournant majeur. Historique, ce plan peut le devenir si dans les faits il permet de financer une sortie de crise basée sur la conversion écologique de l'Europe* ». Pour l'ONG, la bataille qui va s'engager sur les conditions de l'usage de cet argent européen sera déterminante. « *Le critère "do no harm" [qui ne nuit pas à l'environnement] devra être confirmé par une exclusion stricte des investissements dans les énergies fossiles. Et il faudra aller au-delà en priorisant les investissements primordiaux, alliant emploi et transition : rénovation des bâtiments, transports durables ou conversion agro-écologique en tête.* »

Pour Jean-Pierre Clamadieu, le président d'Engie, « le Green Deal doit être la base de la relance »

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/05/13/pour-jean-pierre-clamadieu-le-president-engie-le-green-deal-doit-etre-la-base-de-la-relance\\_6039569\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/05/13/pour-jean-pierre-clamadieu-le-president-engie-le-green-deal-doit-etre-la-base-de-la-relance_6039569_3234.html)

Contrairement au Medef ou à l'Association française des entreprises privées, le président de l'énergéticien ne défend pas de moratoire ou de recul sur les règles environnementales.

Le groupe Engie (ex-GDF Suez) a publié, mardi 12 mai, des résultats du premier trimestre en baisse, affectés par la crise sanitaire et les mesures de confinement. Le président non exécutif d'Engie, Jean-Pierre Clamadieu, défend le principe d'une relance verte pour faire face à la fois à la crise économique et à la crise climatique.

(...)

**Estimez-vous, comme le Medef et l'Association française des entreprises privées, qu'il est nécessaire de reporter certaines règles environnementales pour répondre à la crise ?**

Je ne suis pas de ceux qui pensent que la solution est un moratoire sur les règles environnementales. Il y a certes quelques dispositions dans la loi sur l'économie circulaire dont la mise en œuvre pose des difficultés techniques de court terme à certaines industries. Mais là n'est pas le sujet.

Je le dis avec force : le Green Deal européen doit être la base sur laquelle on construit le plan de relance. Et, pour la France, l'accélération de la transition énergétique offre l'occasion de faire d'une pierre deux coups et de prendre des mesures créatrices d'emplois, qui peuvent être financées hors des budgets publics, et avec des acteurs industriels qui peuvent suivre.

### **Faut-il exiger des contreparties des entreprises ou des secteurs qui vont bénéficier des plans de relance ?**

Certaines mesures sont à prendre en urgence et demandent d'avancer vite, et il faut donc être prudent – encore que, dans l'exemple d'Air France, j'ai trouvé très intéressant que cette dimension soit prise en compte dans le package de soutien. Mais, dès lors qu'on va aller vers des mesures de soutien à l'investissement ou de développement d'activité, l'Etat est parfaitement légitime à demander le respect d'un certain nombre d'objectifs.

### **Vous appelez de vos vœux une relance verte qui prenne en compte les enjeux climatiques ?**

Oui, car cette crise sanitaire me semble un véritable avertissement. Elle a des résonances avec la crise climatique, qui va avoir, elle aussi, des conséquences catastrophiques, et nécessitera une réaction mondiale. C'est un *wake-up call* [un appel au réveil] très fort pour se mobiliser sur le sujet. Il faut donc relancer les investissements en conjuguant création d'activité, d'emploi et lutte contre le changement climatique.

### **Quelles pistes vous semblent prioritaires pour mettre en œuvre cette relance ?**

D'abord, la rénovation énergétique des bâtiments, un domaine dans lequel on n'a pas réussi à engager un mouvement massif. Cela peut concerner les particuliers, mais aussi les bâtiments publics, les grands campus universitaires ou hospitalo-universitaires. La question de la ville durable est également centrale, pour y financer des infrastructures bas carbone, comme des réseaux de chaud et de froid.

Par ailleurs, il y a un risque pour les énergies renouvelables dans cette période compliquée. Il ne faut pas perdre le cap fixé en France, cela suppose une remobilisation et quelques simplifications réglementaires. Enfin, c'est l'occasion de mettre en place de manière efficace le soutien au « gaz vert » [issu de déchets agricoles] et à l'hydrogène.

### **Mais cela repose essentiellement sur un fort soutien de l'Etat et des collectivités locales...**

Beaucoup de mesures renvoient à la commande publique, c'est vrai. Il faut une impulsion d'un maire ou d'un président de métropole, par exemple. Mais, désormais, nous sommes capables de livrer des plans de transformation énergétique clés en main, sans coût supporté par les maîtres d'ouvrage. Nous disposons aujourd'hui d'instruments de financement extrabudgétaires, à travers les certificats d'économie d'énergie ou les partenariats public-privé. On sait également aller chercher des financements sur des marchés pour ce genre de projets. Cela suppose toutefois des engagements de longue durée.

### **Les prix du pétrole et du gaz sont extrêmement bas. Ne risque-t-on pas plutôt d'assister à une relance « grise », qui ferait repartir à la hausse les émissions de CO<sub>2</sub>, comme après la crise de 2008 ?**

Le risque existe, mais il n'y a pas de fatalité ! Contrairement à la crise de 2008, nous disposons des outils pour faire autrement. Je constate également qu'il y a une volonté politique de la part de nos dirigeants pour que ce ne soit pas le cas. Parfois, il peut même s'agir d'une chance : les prix bas du gaz fossile permettent de financer le « gaz vert », sans faire peser de coût supplémentaire sur les usagers. Il faut se saisir de cette occasion pour « verdir » le gaz.

(...)

## Plaidoyers pour une relance verte

### *(Un ensemble d'articles parus dans Le Monde)*

Avec la pandémie mondiale de Covid-19, imaginer le monde d'après est devenu un exercice obligé, mais comment s'y prendre concrètement ? Des universitaires, parmi lesquels des économistes et des chercheurs en sciences sociales, mais aussi des experts des politiques environnementales, proposent leurs solutions.

« L'urgence sanitaire n'a pas fait oublier l'urgence écologique et climatique », assènent ainsi les fondateurs du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR), dont l'économiste Jean Gadrey et le philosophe Patrick Viveret, qui considèrent qu'il n'y a aucun besoin de croissance pour améliorer le pouvoir de vivre, réduire les inégalités, créer des emplois et contenir la dette.

« La relance doit être verte », ajoute Christian Brodhag, ancien délégué au développement durable, qui prône une politique de soutien à l'entrepreneuriat innovant et local, seul à même de répondre aux besoins d'une économie soutenable. « L'Union européenne doit trouver une ligne de crête entre des objectifs ambitieux et le temps nécessaire aux transitions », nuance l'économiste Bruno Alomar, qui se montre favorable à une véritable politique énergétique communautaire, qui soit à la fois ambitieuse et réaliste.

« Il est urgent de réviser à la hausse les objectifs climatiques », renchérit l'économiste Christian de Perthuis. D'après lui la baisse des émissions de dioxyde de carbone due à la pandémie pourrait être durable, parce qu'elle peut renforcer l'amorce de la transition énergétique, à condition de fixer un objectif de baisse d'émissions de CO2 plus ambitieux. De même, « la planification écologique ne serait-elle pas un moyen efficace de réduire l'incertitude sur l'avenir ? », interroge l'économiste Dominique Plihon.

Enfin, il faut « démocratiser pour dépolluer » ajoutent huit chercheuses en sciences sociales, dont Julie Battilana, Isabelle Ferreras et Dominique Méda, rejointes par trois mille de leurs collègues européens et américains. Tous ces universitaires demandent un partage du pouvoir au sein des entreprises, condition sine qua non d'une véritable transition écologique.

## Plan de relance européen – Déclaration des ONG françaises et allemandes

<https://reseauactionclimat.org/plan-de-relance-europeen-declaration-des-ong-francaises-et-allemandes/>

La Commission européenne publiera le Plan de relance européen mercredi 27 mai afin de sortir l'Europe de la crise économique. Les organisations de la société civile française et allemande unissent leurs voix dans une déclaration commune pour que le plan de relance serve à la mise en oeuvre du Green Deal européen.

La crise sanitaire du Covid-19 entraîne l'Europe dans la plus grave récession depuis l'après-guerre. La Commission européenne prévoit de publier un Plan de relance inédit pour sortir l'Europe de cette crise. Emmanuel Macron et Angela Merkel, dans leur proposition de Fonds européen de relance, ont affirmé vouloir faire du Green Deal européen une des priorités de la relance européenne.

Afin de passer de l'engagement politique à de véritables actions pour le climat, les organisations de la société civile française et allemande publient des propositions concrètes pour que le plan de relance s'intègre dans la mise en oeuvre du Green Deal européen. Ce dernier doit être la boussole des investissements à venir afin d'orienter l'Europe vers la neutralité climatique d'ici 2050.

Or, il est impératif que l'ensemble des investissements de relance mettent l'Europe et ses Etats-membres sur la trajectoire d'une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre sur le court-terme pour respecter la limitation de la température terrestre à 1,5°C. **Le plan**

**d'investissement prévu par la Commission européenne est, peut être, l'unique opportunité de la décennie de créer cet alignement.**

Si les gouvernements ne parviennent pas à orienter ces financements vers les infrastructures vertes et un modèle respectueux du climat et de l'environnement, ils risquent au contraire de nous enfermer dans une économie fortement émettrice en gaz à effet de serre, et ainsi rendre l'objectif de limitation de la température planétaire à 1,5 ° C inatteignable.

Les organisations de la société civile française et allemande appellent donc leurs gouvernements ainsi que la Commission européenne à se saisir de plans de relance **pour accélérer la transition vers une économie neutre en gaz à effet de serre, et pour rendre nos sociétés plus résilientes** face aux crises. La lutte contre le Covid-19 ne doit pas se faire au détriment du climat et de la biodiversité.

Le deal donnant-donnant de la relance européenne : financements et solidarité contre baisse des émissions de gaz à effet de serre

La mutualisation des risques et la solidarité européenne sont des pré-requis à une politique climatique ambitieuse. En contreparties de la solidarité financière de l'Union et des marges de manoeuvre offertes par la dérogation au Pacte de Stabilité et de Croissance, les plans de relance des États-membres devront également respecter des conditions environnementales concrètes et strictes afin de contribuer pleinement à la mise en oeuvre du Green Deal européen.

**La Commission européenne devrait évaluer les plans de relance nationaux et veiller à ce qu'ils :**

**soient conformes à un objectif climatique pour 2030 permettant d'être sur une trajectoire visant à limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 ° C, soit – 65 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ;**

**respectent les critères de la taxonomie européenne sur la finance durable ;**

**ne soutiennent pas les activités nocives pour l'environnement et le climat, y compris le nucléaire.**

Nos propositions sectorielles (plus de détails dans la déclaration)

Renforcer la dimension internationale du Green Deal et assurer la solidarité internationale avec les pays les plus vulnérables

Investir dans la décarbonation de l'industrie lourde et instaurer un prix du CO2 significatif grâce à une réforme du marché carbone européen ETS

Transformer notre mobilité en actant la fin des voitures diesel et essence, et en investissant dans les mobilités durables comme le ferroviaire par exemple.

Refondre le secteur agricole et de la Politique Agricole Commune pour assurer la relocalisation de nos productions et le respect de la biodiversité

Garantir la justice sociale en investissant massivement dans la rénovation des logements et en assurant des conditions de travail décentes dans tous les secteurs.

(...)

Le climat sera-t-il au cœur de la relance économique ?

<https://www.courrierinternational.com/article/covid-19-le-climat-sera-t-il-au-coeur-de-la-relance-economique>

Dans un an, à quoi ressemblera la bataille contre le réchauffement climatique dans un monde postcoronavirus ? C'est la question qui agite les spécialistes et les écologistes, et ses implications sont énormes. Certains espèrent que cette crise va nous permettre de nous réinventer, et que le retour de l'action de l'État pendant la pandémie est de bon augure. D'autres craignent que la volonté de ressusciter une économie mondiale durement touchée ne relègue le climat tout en bas des priorités internationales.

Les optimistes se rangent à l'avis de Bill Gates [cocréateur de Microsoft et de la fondation Bill et Melinda Gates], selon lequel la lutte contre la pandémie et celle contre le changement climatique sont, en matière de stratégie, comme deux gouttes d'eau. L'une et l'autre, dit-il, nécessitent *“de l'innovation et de la science, ainsi que la mobilisation du monde entier”*. Les partisans du verre à moitié plein soutiennent que le bouleversement de nos vies par le Covid-19 va nous enseigner les vertus de l'entraide et inciter la classe politique à la prudence face aux risques – elle sera plus disposée à prendre en compte les avertissements des spécialistes, et moins encline à imaginer que le pire pourrait ne jamais se produire.

### **Une chance historique**

Ils espèrent aussi que la société va reconnaître que les États ont les moyens et le devoir d'agir dans l'intérêt commun, qu'il s'agisse de faire appliquer des mesures de confinement ou de s'engager résolument sur la voie des *“zéro émissions”*. *“Il revient aux gouvernements d'assurer notre santé et notre sécurité en temps de crise, c'est un rôle essentiel et décisif”*, déclare [Mark Maslin, climatologue à l'University College de Londres](#).

*Nous devons profiter de cette reconnaissance de la prépondérance de l'État dans nos vies pour faire évoluer les économies nationales et mondiale vers un développement plus durable.”*

Les optimistes sont encouragés par des personnalités comme le directeur de [l'Agence internationale de l'énergie](#), Fatih Birol, qui a qualifié la crise de *“chance historique pour orienter les investissements [dans le domaine de l'énergie] vers une voie plus durable.”* Lorsque les pays du G20 ont promis 5 000 milliards de dollars pour faire repartir leurs économies après le déconfinement, Fatih Birol leur a demandé de *“mettre les énergies propres au cœur des plans de relance pour contrer la crise du coronavirus”*.

### **L'amélioration sera éphémère**

S'ils s'exécutent, ce pourrait être un tournant majeur. La pollution ayant été considérablement réduite pendant le confinement actuel, [Glen Peters, directeur de recherche au Centre pour la recherche climatique internationale](#) à Oslo, en Norvège, prédit :

Mais il y existe aussi un scénario pessimiste qui met en garde contre l'exagération des avantages pour la planète de ce confinement de courte durée. Selon la plupart des analystes, cette réduction des émissions de gaz à effet de serre est éphémère. En Chine, elles ont chuté d'environ 25 % en février, car de nombreuses centrales au charbon avaient fermé. Mais selon Lauri Myllyvirta, du [Centre de recherche sur l'énergie et la qualité de l'air](#), un institut indépendant basé en Finlande, les niveaux sont revenus à la normale fin mars.

À l'échelle mondiale, la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> en 2020 devrait être très faible, probablement entre 0,5 % et 2,2 %, selon Zeke Hausfather et Seaver Wang, climatologues au [Breakthrough Institute](#), un centre de recherche à Oakland, en Californie. Il est très probable que les concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère – le thermostat de la planète – continueront à augmenter. Ils prédisent :

Sur le plan politique, les pessimistes s'attendent plutôt à un retour en arrière. D'après eux, les inquiétudes de l'opinion publique et les mesures désespérées prises par les gouvernements et les Banques centrales pour stimuler l'économie devraient encourager le court-termisme et le nationalisme. Les mesures de relance vont soutenir les secteurs traditionnels, qui consomment le plus d'énergie et de combustibles fossiles, et permettre le pillage des ressources naturelles telles que les forêts tropicales.

## Une offensive contre la paperasserie

“Le virus a engendré une crise économique, et les gens seront moins disposés à payer pour les générations futures”, déclare [Dieter Helm](#), économiste spécialiste de l'énergie à l'université d'Oxford et conseiller auprès des derniers gouvernements britanniques. Il se demande si l'arrivée du virus pourrait “marquer le point où le pic de la neutralité carbone est passé”, c'est-à-dire le moment où l'objectif de parvenir à zéro émissions nettes d'ici le milieu du siècle disparaîtrait du discours politique.

Ce scénario pessimiste prévoit également une offensive contre la paperasserie qui consisterait à supprimer les normes environnementales ou à refuser de les faire respecter. Et que la “guerre” contre le virus éclipses les stratégies visant à réduire d'autres risques existentiels tels que les changements climatiques.

[Andrew Norton, directeur](#) de l'Institut international pour l'environnement et le développement, établi à Londres, redoute :

*Si elle est mal gérée, la pandémie pourrait drainer toute l'énergie des pouvoirs publics.”*

Avec les milliers de milliards de dollars qui auront été dépensés pour maintenir l'économie en l'état, “nous n'aurons pas la capacité financière nécessaire pour investir dans un avenir décarboné”, estime [Martin Siegert, codirecteur de l'Institut Grantham](#) sur les changements climatiques à l'Imperial College de Londres.

Alors, comment les choses vont-elles tourner ?

### Les militants sont furieux

Les États-Unis n'ont pas pris un bon départ. L'Agence de protection de l'environnement a déjà annoncé que, pour aider l'industrie en ces temps difficiles, elle suspendait la plupart de ses activités de contrôle. Le plan de relance de 2 200 milliards de dollars approuvé par le Congrès a certes évité que l'argent des contribuables soit englouti dans le sauvetage de l'industrie minière, déjà en difficulté, mais il n'a imposé aucune exigence environnementale aux secteurs qui ont été renfloués.

Les lobbys du transport de l'aérien ont ainsi obtenu la suppression de l'obligation pour les compagnies aériennes de réduire de moitié leurs émissions d'ici à 2050 – même si c'était un objectif qu'elles s'étaient précédemment engagées à atteindre.

Les militants sont furieux, et espèrent obtenir que des conditions environnementales soient imposées lors de futurs renflouements. Mais comme le [soulignent dans une note Ted Nordhaus et Alex Trembath](#), du Breakthrough Institute, si les écologistes veulent obtenir gain de cause, ils “devront faire plus d'efforts pour présenter les arguments économiques en faveur des infrastructures qu'ils veulent voir construire au lieu de présenter des arguments climatiques contre les infrastructures qu'ils veulent voir disparaître”.

### La fabrication de panneaux solaires est en forte hausse

C'est la même chose en Chine, avertit Lauri Myllyvirta, où le plan de relance adopté par le Comité central [du Parti communiste] “ne fait aucune mention des aspects climatiques ou environnementaux des mesures prises”. Et ces dernières semaines, la construction de nombreuses centrales au charbon a été approuvée. La seule bonne nouvelle, c'est que la fabrication de panneaux solaires est également en forte hausse. Une entreprise chinoise, GCL Systems, compte se doter d'une usine capable de produire annuellement des panneaux solaires d'une capacité totale de 60 gigawatts, soit la moitié des besoins du marché mondial actuel.

Il y a davantage d'optimisme en Europe.

Les images des “aéroports fermés, des routes désertes et des centres commerciaux vides, notre consommation réduite au strict minimum, les visioconférences et le télétravail nous forcent à remettre en question ce mode de vie que nous prenions pour acquis”, estime [Chris Hilson, directeur du Centre pour le climat et la justice](#) à l'université de Reading, au Royaume-Uni.

## Certains réclament un report des règles sur les émissions polluantes

L'Union européenne affirme que son plan de relance sera cohérent avec les objectifs climatiques récemment annoncés dans le cadre de son "Pacte vert". Certains regimbent. Le Premier ministre tchèque, Andrej Babis, a demandé l'abandon de ce projet au profit de la lutte contre le virus ; la Pologne a déclaré que le système d'échange de quotas d'émissions de l'UE, qui pénalise les gros émetteurs de CO<sub>2</sub>, devrait être supprimé ; et l'Association des constructeurs automobiles européens a réclamé un report des règles sur les émissions polluantes.

Mais le responsable du "Pacte vert", le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, a tweeté depuis son confinement :

*Nous faisons tous de nombreux sacrifices en ce moment... mais quand des jours meilleurs viendront – et ils viendront –, nous serons plus déterminés que jamais à protéger nos proches et notre planète et à profiter de la nature qui nous entoure."*

Ce n'est pas forcément un vœu pieux. Selon certains analystes, le choc de la crise du coronavirus pourrait signer la fin des anciennes politiques énergétiques.

De fait, les cours du [pétrole](#) sont tombés fin mars à leur niveau le plus bas depuis dix-huit ans. Des prix peu élevés pourraient certes favoriser un fort rebond de la demande lorsque l'économie aura redémarré. Mais avec cette baisse de prix historique, de nombreux puits ne sont plus rentables et des futurs investissements dans de nouveaux champs pétroliers et gaziers ne sont pas envisageables. Ce choc pourrait accélérer l'avènement d'un pic de la production, suivi d'un déclin régulier, affirment ces analystes.

## Les investisseurs misent sur la décarbonation

[Jessica Alsford, responsable de la recherche](#) en développement durable au sein de la banque Morgan Stanley, a récemment publié un document à partir d'entretiens réalisés avec des investisseurs. Selon ses conclusions, s'il peut y avoir des retards à court terme dans l'élaboration des politiques climatiques, *"la décarbonation reste un thème d'investissement intéressant pour la décennie à venir"*. La perte de rentabilité du secteur pétrolier *"pourrait libérer des liquidités [pour] les énergies renouvelables"*. La baisse des cours pourrait également encourager les gouvernements à transférer leurs subventions des énergies fossiles aux énergies propres. Dans l'ensemble, écrit-elle, *"selon notre analyse, la crise actuelle pourrait accélérer l'abandon des énergies fossiles"*.

[Valentina Kretschmar, de la société de conseil en énergie Wood Mackenzie](#), reconnaît que la baisse des prix du pétrole signifie que le retour sur investissement est désormais meilleur pour les énergies renouvelables :

*Les capitaux ne sont plus uniquement destinés aux grandes compagnies pétrolières. Les projets dans les [énergies] renouvelables semblent soudainement tout aussi attractifs."*

Signe avant-coureur, peut-être, le plus grand exploitant de schiste bitumineux du Dakota du Nord, Whiting Petroleum – dont le site web affirme toujours avoir un *"plan solide et responsable pour créer de la valeur à long terme"* –, a déposé le bilan le 1<sup>er</sup> avril.

Mais même si les conditions économiques restent encourageantes pour les investissements verts, ce n'est pas la même chose sur le plan politique. Les optimistes veulent croire que, suite aux incertitudes créées par le coronavirus, l'opinion publique va faire davantage confiance à l'expertise des spécialistes et aux gouvernements, ce qui pourrait se traduire par une prise en compte plus sérieuse des avertissements des climatologues. Les pessimistes craignent un retour en force de la droite et que, d'une manière ou d'une autre, les experts, plutôt que le virus, soient tenus pour responsables de la crise et de ses retombées. Les propos tenus par le président Trump en mars – *"nous ne pouvons pas laisser le remède [proposé par les spécialistes] être pire que le problème lui-même"* – n'augurent ainsi rien de bon.

## La droite libertarienne se scandalise

Déjà, les environnementalistes sont sous le feu des critiques de la droite libertarienne pour s'être réjouis de la baisse de la pollution de l'air alors que l'économie plongeait. Selon Brendan O'Neill, rédacteur en chef de *Spiked*, un site d'information financé en partie par la fondation conservatrice Charles Koch, "cette pandémie nous a montré ce que serait la vie si les écologistes avaient le champ libre".

[Carl-Friedrich Schleussner, de Climate Analytics](#), un groupe de réflexion international, met en garde [sur le site Carbon Brief](#) :

*Raconter que la catastrophe économique engendrée par le coronavirus est 'bonne' pour le climat est dangereusement trompeur, et cela pourrait saper le soutien à l'action en faveur du climat."*

Le coronavirus a beaucoup à nous apprendre sur la manière de lutter contre les changements climatiques. La balle est dans notre camp. La conférence des Nations unies sur le climat [la COP 26, qui devait se tenir à Glasgow, en Écosse, en novembre prochain] ayant été reportée à 2021, optimistes et pessimistes ont encore le temps de s'exprimer. Reste à savoir si les délégués qui se présenteront à Glasgow seront regonflés à bloc pour éviter la crise climatique, ou si la question ne sera plus qu'une note de bas de page dans le programme de leurs gouvernements.

[Assises Européennes de la Transition Energétique - 12 au 14 Janvier 2021,](#)

[Dunkerque : L'appel à contributions est ouvert !](#)

<https://www.assises-energie.net/>

Du 12 au 14 janvier 2021, se tiendront à Dunkerque, les Assises Européennes de la Transition Energétique – le rendez-vous annuel des acteurs territoriaux européens engagés dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.

En ces temps si particuliers, les coorganisateur de l'événement – la Communauté urbaine de Dunkerque, Bordeaux métropole, le Grand Genève et l'ADEME, se mobilisent et travaillent déjà à l'organisation de la prochaine édition. Ainsi, comme chaque année, ils lancent un appel à contributions pour co-construire le programme général d'ateliers.

Mobilité, urbanisme, ruralité, économie circulaire, emploi, nouvelles technologies, gestion des systèmes d'information, innovations sociales, coopération ou encore planification... Tous les acteurs engagés dans la transition énergétique des territoires - élus, citoyens, entreprises, chercheurs, universitaires, industriels ou encore techniciens sont invités à soumettre leurs propositions de contribution au programme d'ateliers de la prochaine édition, **sur le site web [www.assises-energie.net](http://www.assises-energie.net), jusqu'au 17 juillet 2020, 17h, au plus tard.**

[Stratégie « De la ferme à la fourchette » : la Commission européenne fixe le cap pour 2030](#)

Moins de pesticides, d'engrais et de médicaments, plus de bio. La Commission européenne a présenté sa stratégie « De la ferme à la fourchette » pour rendre plus durable le système alimentaire européen.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/etiquette-strategie-ferme-fourchette-commission-europeenne-35520.php4>

La Commission européenne a adopté, le 20 mai, sa stratégie « De la ferme à la fourchette » qui présente ses pistes pour mettre en place un système alimentaire plus durable à l'horizon 2030. L'objectif est de concilier sécurité alimentaire et réduction de l'empreinte environnementale et climatique de la chaîne alimentaire. Prévues dans le cadre du Pacte vert, ce plan a encore plus d'écho avec la crise et les questions soulevées par le Covid-19. Le même jour, la Commission a publié sa stratégie sur la biodiversité : « *Les deux stratégies se renforcent mutuellement et tissent les liens entre nature, agriculteurs, entreprises et consommateurs pour construire conjointement un avenir compétitivement durable* », analyse-t-elle.

Quatre objectifs ont été fixés à 2030 : réduire de 50 % l'utilisation des pesticides et des risques qui leur sont associés, baisser de 50 % l'utilisation des pesticides les plus dangereux, diminuer d'au moins 20 % l'utilisation de fertilisants et de 50 % les ventes d'antimicrobiens utilisés pour les élevages et l'aquaculture. La Commission européenne souhaite également qu'un quart des terres agricoles soient exploitées en agriculture biologique à cet horizon.

Si elle se charge de faire évoluer le cadre législatif nécessaire à ces transitions, la Commission mise sur les plans stratégiques nationaux, élaborés dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) pour assurer la mise en œuvre concrète de cette stratégie.

(...)

### **Les plans stratégiques nationaux pour décliner les ambitions**

#### **Un plan d'urgence pour répondre aux crises**

En réponse à la crise liée au Covid-19, la Commission prévoit d'évaluer la résilience du système alimentaire européen afin d'établir un plan d'urgence pour garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires en temps de crise. "La réserve de crise agricole sera repensée de sorte que tout son potentiel soit mobilisable sans délai en cas de crise sur les marchés agricoles. Outre les mesures d'évaluation et de gestion à activer pendant une crise, le plan prévoira un mécanisme de réaction aux crises alimentaires coordonné par la Commission et associant les États membres".

*La PAC reste l'outil qui doit permettre de réorienter les pratiques. « Les nouveaux "programmes écologiques" seront une source importante de financements pour stimuler les pratiques durables, telles que l'agriculture de précision, l'agroécologie (y compris l'agriculture biologique), la création de particularités topographiques, le stockage du carbone dans les sols agricoles et l'agroforesterie ».*

*Pour veiller à ce que ces programmes soient dotés de ressources suffisantes, « la Commission soutiendra l'établissement d'un budget minimal spécialement affecté aux programmes écologiques ». Elle adressera également à chaque État des recommandations en vue de l'élaboration des projets de plan stratégique. Chaque État devra notamment « attribuer des valeurs-cibles nationales précises aux objectifs figurant dans ces stratégies, en tenant compte de leur situation spécifique et des recommandations susmentionnées ».*

Pour soutenir la demande, la Commission examinera la possibilité d'harmoniser les allégations environnementales et d'élaborer un cadre pour l'étiquetage des denrées alimentaires durables, intégrant les aspects nutritionnels, climatiques, environnementaux et sociaux. (...)

Enfin, concernant les accords de libre-échange avec les pays tiers, la Commission prévoit de développer « des alliances vertes sur les systèmes alimentaires durables pour répondre à des problématiques distinctes dans différentes parties du monde ». Elle proposera également l'élaboration d'un cadre législatif pour des systèmes alimentaires durables, qui, « combiné à l'étiquetage ou à d'autres mesures incitatives, pourrait contribuer à relever les normes de durabilité afin de devenir la règle pour tous les produits mis sur le marché de l'Union